

Chantier de l'axe 4 : *Intégrer davantage l'innovation dans le réseau de la santé et des services sociaux*

1. Objectif global

Dans un contexte de réduction et de contrôle des coûts du système de santé, faciliter l'évaluation et l'intégration des technologies (incluant les processus innovants et les médicaments) identifiées comme efficaces et pertinentes pour le réseau de la santé et des services sociaux.

2. Objectifs spécifiques mis en place par la SQSV

- La création du Bureau de l'innovation en santé et en services sociaux;
- L'accès aux marchés publics;
- Le soutien à l'évaluation en situation réelle de soins;
- Un accès plus rapide aux médicaments.

3. Mesures phares mises en place

- Création du Bureau de l'innovation en santé et en services sociaux;
- Mise en place du Groupe de travail pour faciliter l'accès aux marchés publics;
- Lancement du Fonds de soutien à l'innovation en santé et services sociaux (FSISSS);
- Soutien à l'Initiative Partenariat Innovation Québec-Janssen;
- Mise sur pied du Groupe de travail Avantage Québec afin d'accélérer l'accès aux médicaments;
- Mise en place d'un processus optimisé d'évaluation des technologies innovantes en santé.

4. Indicateurs généraux liés à cet axe

- Réaliser une moyenne de cinq vitrines technologiques par année;
- Réaliser en moyenne douze évaluations en situation réelle de soins par année, entre les années 2018 et 2022;
- Synchroniser les recommandations d'inscription de l'INESSS et celles de la CADTH pour que l'écart moyen entre les deux soit au maximum d'un mois;
- Avoir commencé chaque année l'évaluation d'au moins cinq médicaments par l'INESSS avant la délivrance de l'avis de conformité par Santé Canada;
- Réduire le délai entre la délivrance de l'avis de conformité par Santé Canada et le remboursement par le gouvernement.

5. Défis et pistes de travail

Ce groupe de travail aura pour mandat d'examiner les mesures mises en place en regard des objectifs spécifiques de l'axe et de l'évolution du secteur. Il devrait également identifier les opportunités issues du contexte actuel de pandémie. Ainsi, le comité pourrait formuler des propositions permettant l'ajout de nouvelles mesures, le retrait, la bonification ou la modulation des mesures existantes de façon à assurer le succès de cet axe pour l'industrie, le gouvernement, le milieu de recherche et le système de santé. Il est attendu que les propositions seront priorisées selon leur importance pour le secteur.

Ce chantier de travail devra entre autres permettre d'identifier les pistes de solutions visant à :

- accélérer l'intégration des innovations dans le réseau de la santé en identifiant les différentes étapes opérationnelles et en proposant des solutions spécifiques à chacun des obstacles;
- proposer un processus uniformisé de l'intégration de l'innovation à mettre de l'avant;
- permettre l'élaboration d'un processus de diffusion des besoins technologiques du réseau et du ministère de la Santé;
- favoriser l'évaluation en milieu réel de soins et la démonstration de la promesse de valeur/efficience des innovations en développement et des innovations intégrées;
- favoriser un approvisionnement local et innovant.

6. Échéancier

Rencontres de travail (trois rencontres) : Avril à septembre 2021

Dépôt des recommandations : Septembre-Octobre 2021